



HAL
open science

Un candidat "impossible" : la construction de la candidature Raspail à l'élection présidentielle de décembre 1848

Samuel Hayat

► **To cite this version:**

Samuel Hayat. Un candidat "impossible" : la construction de la candidature Raspail à l'élection présidentielle de décembre 1848. Barbier, Jonathan; Frobert, Ludovic. Une imagination républicaine. François-Vincent Raspail (1794-1878), Presses universitaires de Franche-Comté, pp.173-190, 2017, 978-2-8486-7598-5. hal-03219466

HAL Id: hal-03219466

<https://hal.univ-lille.fr/hal-03219466>

Submitted on 16 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un candidat « impossible » : la construction de la candidature Raspail à l'élection présidentielle de décembre 1848

Samuel Hayat, CNRS

Parmi les multiples engagements de François-Vincent Raspail, il en est un qui tranche par sa dimension nationale : sa candidature à l'élection présidentielle de décembre 1848, alors qu'il est en prison depuis mai¹. Lors de cette première élection présidentielle au suffrage « universel » masculin, il récolte 36 964 voix, en lointaine quatrième position derrière Louis-Napoléon Bonaparte, le neveu de Napoléon I^{er}, élu dès le premier tour, avec 74,3 % des voix, le républicain conservateur Louis Eugène Cavaignac (19,4 %) et le républicain se disant démocrate-socialiste Alexandre Ledru-Rollin (5 %)².

Cette candidature est présentée par ses promoteurs, des démocrates-socialistes et des militants ouvriers, comme une candidature « impossible³ », une candidature qui entend protester contre la question même qui est posée : celle du choix d'un président de la République. Pour cette raison, la candidature Raspail et les controverses qu'elle fait naître constituent un révélateur des tensions que fait alors naître la mise en place des institutions républicaines, en particulier autour de la question de la représentation politique. En effet, si la révolution de 1848 est aujourd'hui retenue comme le moment de l'avènement du suffrage universel, c'est au prix de l'oubli des conflits qu'elle a fait naître autour des manières de représenter le peuple souverain⁴. La candidature Raspail est une des étapes cruciales de ce conflit, notamment parce qu'elle divise le camp même des démocrates-socialistes.

¹ Une première version, plus longue, de ce texte, a été publiée sous le titre « Se présenter pour protester. La candidature impossible de François-Vincent Raspail en décembre 1848 » dans la *Revue française de science politique*, vol. 64, n° 5, 2014, p. 869-903. Merci à la revue et aux Presses de Sciences po pour leur autorisation de publier cette version raccourcie.

² Pour une première approche des événements de la révolution de 1848, voir Maurice Agulhon, *1848 ou L'apprentissage de la République : 1848-1852*, Paris, Éd. du Seuil, 2002 [1973]. Sur l'élection du 10 décembre 1848, la référence reste André-Jean Tudesq, *L'élection présidentielle de Louis-Napoléon Bonaparte, 10 décembre 1848*, Paris, A. Colin, 1965.

³ « Manifeste électoral du *Peuple* », *Le Peuple*, 15 novembre 1848.

⁴ Je me permets ici de renvoyer à Samuel Hayat, *Quant la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation en 1848*, Paris, Seuil, 2014, ainsi qu'à Samuel Hayat, « The Revolution of 1848 in the History of French Republicanism », *History of political thought*, vol. 36, n° 2, 2015, p. 331-353.

Pourquoi donc certains démocrates-socialistes veulent-ils présenter un candidat impossible, et quelle forme de représentation fait intervenir cette candidature ? Qui sont les acteurs qui portent la candidature de Raspail, dans quel horizon situent-ils leur critique de l'institution présidentielle ? Et pourquoi avoir choisi, pour incarner leur protestation, Raspail plutôt qu'un autre ? Pour répondre à ces questions, on commencera par rendre compte de l'émergence, au printemps 1848, d'une conception spécifique de la République, la République démocratique et sociale, portée, entre autres, par Raspail, et opposée à la République modérée qui triomphe après l'échec de l'insurrection de juin. Dans un deuxième temps, on s'intéressera à la construction à l'automne 1848 d'une protestation contre l'institution présidentielle, en rendant compte à la fois des acteurs de cette protestation et des arguments qu'ils avancent. Enfin, on verra de quelle manière la candidature Raspail est mise en œuvre et défendue comme candidature « impossible », et l'on étudiera sa réception parmi les démocrates-socialistes et dans l'électorat.

Prologue d'une candidature : Raspail et les Républiques du printemps 1848

L'élection de décembre 1848 est l'aboutissement de deux processus croisés. D'une part, elle s'inscrit dans le cadre de l'invention et de la mise en place d'institutions républicaines, suite à la révolution de février 1848. D'autre part, elle est un moment-clé dans la construction du champ politique, en mettant aux prises des candidats qui représentent des partis différents⁵. Les deux sont liés : c'est en grande partie dans la lutte pour la définition des institutions républicaines que se forment les positionnements partisans. Pour comprendre les enjeux de l'élection de décembre 1848, et par là la signification de la candidature de Raspail, il est donc nécessaire de revenir sur ces processus.

La révolution du 24 février et ses conséquences

⁵ Le mot parti renvoie alors à une tendance, souvent incarnée dans un journal (*Le National* pour les républicains dits modérés, *La Réforme* pour les républicains dits avancés) ou un lieu de réunion (le comité de la rue de Poitiers pour les conservateurs, de la rue Taitbout pour la Montagne).

La révolution elle-même, l'événement insurrectionnel, est le résultat d'une campagne en faveur de la réforme électorale, la campagne dite des banquets. Le 24 février 1848, une suite de circonstances aboutit à une insurrection victorieuse, le régime n'étant soutenu quasiment par personne, et notamment pas par la Garde nationale. Le souvenir de la révolution de 1830, qui a permis à Louis-Philippe d'arriver au pouvoir, est omniprésent, et tout l'enjeu, pour les insurgés, mais aussi pour l'extrême gauche parlementaire, est d'éviter que la révolution soit à nouveau « escamotée »⁶.

Raspail, comme en 1830, a participé aux combats. Le 25 février, le lendemain de la victoire de l'insurrection, il est, avec des milliers de parisiens, devant l'Hôtel de Ville, où le nouveau Gouvernement provisoire a installé son siège. Il s'introduit de force, accompagné d'ouvriers en armes, dans l'Hôtel de Ville, va jusqu'à la pièce où le Gouvernement provisoire est en plein travail, et les menace de revenir avec des hommes en armes s'ils ne reconnaissent pas la République immédiatement. Puis il proclame tout simplement lui-même la République, devant le peuple assemblé, suivi quelques heures plus tard par les membres du Gouvernement provisoire⁷. La République étant proclamée par le Gouvernement provisoire sous la pression de la rue, reste à en définir le sens, une tâche d'autant plus délicate qu'il n'y a alors pas d'accord sur ce qu'est une République. En 1848, pour les républicains « de la veille », qui avaient lutté pour la République sous le régime déchu, la République était une promesse, celle d'un règne du peuple, dans un sens irréductiblement politique et social : l'inclusion des citoyens dans les processus de décision et l'amélioration de leurs conditions de vie, en particulier celles des travailleurs. Mais la question de savoir comment réaliser ce programme est alors ouverte.

⁶ Voir par exemple les affiches reproduites dans *Les Murailles révolutionnaires: collection complète des professions de foi, affiches, décrets, bulletins de la république*, Paris, J. Bry aîné, 1856, p. 237 et p. 642.

⁷ Cet épisode s'entremêle avec celui du rejet du drapeau rouge et de l'adoption du décret du droit au travail, selon des ordres et des équilibres différents selon les témoins et les auteurs. La place donnée à Raspail participe en tout cas à le présenter comme un héros républicain. Voir par exemple la brochure hagiographique publiée à l'automne 1848 par Charles Marchal, *Biographie de F.-V. Raspail, représentant du peuple*, Paris, Imprimerie de A. Henry, 1848, p. 12-13 (aussi auteur le 27 septembre 1848 d'une « Lettre à F.-V. Raspail », Archives nationales AB/XIX/680). On trouve dans les papiers personnels de Raspail son récit de l'événement, qui a selon lui lieu entre midi et une heure ; sa proclamation de la République y est reproduite : « Au nom du peuple français, je proclame la République une et indivisible ; peine de mort, aujourd'hui seulement, contre quiconque conspirerait hautement pour une régence. Vive la République ». AD Val-de-Marne, 69 J 6.

Trois positions se dessinent rapidement. La majorité du Gouvernement provisoire, derrière Lamartine, le ministre des affaires étrangères, est favorable à l'organisation la plus rapide possible de l'élection d'une Assemblée constituante. Mais une minorité, derrière Ledru-Rollin, le ministre de l'Intérieur, pense qu'organiser une élection sans avoir au préalable républicanisé le pays, c'est-à-dire épuré l'administration et éclairé le peuple, risquerait de ramener au pouvoir les anciennes notabilités – une analyse qui rejoint celle des principaux chefs des clubs qui se sont créés par centaines⁸. Enfin, le socialiste Louis Blanc et l'ouvrier Albert veulent que le Gouvernement provisoire utilise son pouvoir né des barricades pour entreprendre une réforme sociale, s'appuyant pour cela sur une nouvelle institution qu'ils président, la Commission de gouvernement pour les travailleurs, ou Commission du Luxembourg, mise en place sous la pression des ouvriers parisiens le 28 février.

Raspail, un acteur de premier plan du mouvement clubiste

Raspail crée dans les jours qui suivent la révolution un journal qu'il intitule *l'Ami du peuple en 1848*, le titre faisant référence à la fois à la société des Amis du peuple, dont il a été le président en 1831-32, et à *l'Ami du Peuple* de Marat pendant la Révolution française – un personnage, à la fois médecin et républicain intransigeant, que Raspail admire profondément⁹. Et en mars, il fonde un club, le Club des Amis du Peuple, qui tient sa première séance le 23 mars¹⁰. C'est le club le plus fréquenté de la capitale, 5000 personnes environ – principalement des ouvriers, et beaucoup de femmes, ce qui est rare ailleurs – assistant à chacune des séances, qui sont ouvertes au public pour un prix modique, 10 centimes. Ce club est avant tout un lieu où Raspail fait des leçons politiques, mais certaines séances sont aussi consacrées à la

⁸ H. Amann, *Revolution and mass democracy: the Paris Club movement in 1848*, Princeton, N.J., Princeton university press, 1975.

⁹ Raspail publie d'ailleurs en 1864, dans ses *Nouvelles études historiques et philologiques* (p. 243-286), une « Etude impartiale sur Jean-Paul Marat le savant et Jean-Paul Marat le révolutionnaire », qu'il date « (1836-1863) », impliquant certainement qu'il avait commencé à rédiger cette étude sous la monarchie de Juillet.

¹⁰ Sur ce club, voir Daniel Stern, *Histoire de la révolution de 1848*, 2^{ème} édition, vol. 2, Paris, Charpentier, 1862, p. 8-10, et la présentation de Suzanne Wassermann, « Le club de Raspail en 1848 », *La Révolution de 1848*, n°V, 1908, p. 589-605, 655-674 et 748-762. Sur les séances, voir les comptes-rendus (incomplets) publiés dans *l'Ami du Peuple*.

discussion des candidatures à l'Assemblée constituante, dont l'élection est prévue le 23 avril. Contrairement à la plupart des grands clubs, dont les dirigeants opèrent une présélection parfois rigoureuse, Raspail invite tous les candidats potentiels à venir se présenter au public au cours des séances du club. De ce fait, le spectre des candidats auditionnés est très large. Le club n'établit d'ailleurs pas de liste de candidats pour lesquels il faudrait voter – contrairement au journal de Raspail, qui reprend la liste d'union négociée entre les chefs clubistes et les délégués du Luxembourg. Ce choix est révélateur du rôle que Raspail entend jouer : son club sert à éclairer le peuple, en lui permettant d'auditionner des candidats, mais il n'entend pas le guider directement dans ses choix.

Les élections de l'Assemblée constituante donnent une large majorité aux républicains modérés (400 députés environ), une place de choix aux conservateurs et aux réactionnaires (200 sièges), et condamnent les républicains avancés, avec une centaine de sièges, à être très minoritaires. Raspail dénonce cette Assemblée, élue selon un type de scrutin qui lui semble tromper le peuple, et refuse d'y voir une assemblée souveraine¹¹. Le 27 avril, dans un discours au Club des Amis du peuple, il dit ainsi que « cette Assemblée ne devra donc pas s'intituler nationale, mais provisoire comme le Gouvernement des manœuvres électorales duquel elle émane »¹². Il avait déjà le 23 avril, le jour de l'élection, présenté ses convictions sur le sens de la représentation politique devant son club :

« Remarquez bien, et ne l'oubliez pas, qu'en république les gouvernants sont les sujets des gouvernés, qu'ils en sont les hommes d'affaire et rien de plus. Un homme d'affaires aurait mauvaise grâce à se formaliser qu'on lui demande des comptes. »¹³

Cette idée selon laquelle les représentants sont les serviteurs des représentés est aux antipodes de la politique que l'Assemblée nouvellement élue entend mener. Face aux clubs et aux organisations ouvrières, l'Assemblée fait valoir sa légitimité supérieure, étant donné qu'elle est la seule à pouvoir s'autoriser de la volonté du pays, grâce à l'épreuve électorale.

¹¹ Les élections ont lieu au scrutin plurinominal par département : chaque département a un nombre de sièges en fonction de sa population, et chaque votant du département rédige et dépose une liste de noms à concurrence de ce nombre. Sur la construction sociale et technique de ce scrutin, voir Yves Déloye et Olivier Ihl, *L'acte de vote*, *op. cit.*, p. 69-105.

¹² *L'Ami du Peuple*, 4 mai 1848.

¹³ *L'Ami du Peuple*, 30 avril 1848.

Ainsi, au cours des deux premiers mois du nouveau régime, deux conceptions de la République se mettent progressivement en place. Selon la première, seule l'Assemblée élue au suffrage universel est apte à représenter le peuple, et elle a de ce fait tous les pouvoirs : une fois qu'elle a été élue par l'universalité des citoyens électeurs, le peuple n'a plus à agir directement, l'Assemblée monopolise le pouvoir politique, selon une conception que l'on peut qualifier d'*exclusive* de la représentation politique. Mais une seconde conception de la République, ancrée dans le mouvement républicain de la monarchie de Juillet, s'appuie au contraire sur le système pluriel né des barricades, et entend reconnaître le droit du peuple souverain à agir directement, dans les clubs, dans la Garde nationale, par les journaux, voire par les organisations ouvrières, et notamment à exercer un contrôle et une influence sur les représentants – selon une conception *inclusive* de la représentation¹⁴. Raspail se trouve dans ce second camp, et il joue un rôle majeur dans un événement qui voit l'affrontement de ces deux conceptions de la République : la journée du 15 mai, une manifestation en faveur des insurgés polonais qui se transforme en invasion de l'Assemblée puis en tentative infructueuse d'instauration d'un nouveau Gouvernement provisoire¹⁵. Cette journée marque un tournant dans l'histoire de la révolution de 1848, puisqu'elle mène à l'arrestation de nombreux chefs clubistes, dont Raspail, et marque la victoire des défenseurs du pouvoir absolu de l'Assemblée constituante sur ceux qui tentent de faire valoir le droit des représentés à intervenir dans les affaires publiques.

L'échec de la République démocratique et sociale

Au soir du 15 mai, Raspail est en prison, la plupart des clubs sont fermés, la Commission du Luxembourg est dissoute, l'armée rentre dans Paris, le chef de la Garde nationale, Courtais, est arrêté, le préfet de police, Caussidière, est démis de ses fonctions. Dans les semaines qui suivent, on assiste à un regain d'agitation des ouvriers parisiens, qui

¹⁴ Je me permets ici de renvoyer à Samuel Hayat, « La représentation inclusive », *Raisons politiques*, n° 50, 2013, p. 115-135.

¹⁵ Sur le 15 mai et le rôle de Raspail, voir *Procès des accusés du 15 mai 1848: attentat contre l'Assemblée nationale*, Impr. des Ouvriers-Associés, 1849, ainsi que le témoignage de Garnier-Pagès, *Histoire de la révolution de 1848*, vol. 9, Paris, Pagnerre, 1869, et le récit de Daniel Stern, *Histoire de la révolution de 1848*, 2^{ème} édition, vol. 2, Paris, Charpentier, 1862, p. 229-278. Voir aussi Peter Amann, « A "Journée" in the Making: May 15, 1848 », *The Journal of Modern History*, vol. 42, n°1, 1970, p. 42-69.

craignent de voir dissous les Ateliers nationaux fondés au début du nouveau régime sous la pression populaire pour donner du travail aux dizaines de milliers de chômeurs. La crainte d'une répétition de 1830 amène les ouvriers parisiens à vouloir défendre l'idée d'une République démocratique et sociale, la seule qu'ils jugent réelle. Finalement, face aux rumeurs persistantes de la dissolution prochaine des Ateliers nationaux, des délégués des Ateliers demandent à être reçus par la Commission exécutive le 22 juin. Loin de voir leurs craintes apaisées, ils sont vilipendés, renvoyés, et le gouvernement émet un ordre d'arrestation de dizaines de délégués. Le lendemain, après s'être rassemblés à la Bastille, des milliers d'ouvriers montent des barricades, et l'insurrection de juin 1848 commence : trois jours de combats qui font des milliers de morts. Cavaignac, ancien général de l'Algérie, se voit confier les pleins pouvoirs, et il sort de l'épreuve homme fort du nouveau régime, nommé président du conseil, tandis que l'état de siège est déclaré – il durera des mois. Quant au républicanisme ouvrier et socialiste, il sort de l'épreuve clairement vaincu, exsangue. Les semaines qui suivent, une nouvelle législation rétablit le contrôle de la presse et des clubs, et la politique retrouve plus ou moins les frontières qui étaient les siennes sous le régime précédent, c'est-à-dire qu'elle est entièrement centrée sur l'Assemblée et exclut toute participation directe des citoyens. L'Assemblée rédige et vote une Constitution républicaine, mais qui n'accorde aucune place à la participation directe du peuple ni à une conception sociale de la citoyenneté. Et elle prévoit, après beaucoup de discussions, que le chef de l'exécutif sera un président élu au suffrage universel direct¹⁶.

Le refus de la présidence : les démocrates-socialistes face à l'épreuve électorale

Les démocrates-socialistes et l'élection présidentielle

¹⁶ Sur le processus constituant et la Constitution elle-même, voir Piero Craveri, *Genesi di una costituzione : libertà e socialismo nel dibattito costituzionale del 1848 in Francia*, Napoli, Guida, 1985 ; *La Constitution du 4 novembre 1848 : l'ambition d'une république démocratique. Actes du colloque de Dijon, 10-11 décembre 1998*, Dijon, Éd. Universitaires de Dijon, 2000 ; Arnaud Coutant, *1848, quand la République combattait la démocratie*, Paris, Mare & Martin, 2009.

Les premières candidatures déclarées ne provoquent pas de grande surprise. Louis-Napoléon Bonaparte, resté à l'écart de l'ensemble des événements du printemps, avait été élu député en juin, à la faveur d'une élection partielle, mais avait renoncé à siéger. Il est à nouveau élu en septembre lors d'une autre élection partielle. Cette fois-ci il ne démissionne pas, et ses partisans, notamment les conservateurs du parti de la rue de Poitiers, préparent sa candidature à l'élection présidentielle. Du côté des républicains modérés, Cavaignac est le candidat naturel. Chez les républicains avancés (la « Montagne »), la situation est plus complexe. En effet, au moment des débats parlementaires sur la Constitution, ils ont fortement pris position contre l'élection du président de la République au suffrage universel direct, au nom de l'unité nécessaire de la souveraineté représentée par l'Assemblée, et du refus de la représentation comme incarnation¹⁷. Comme l'exprime le député Montagnard Félix Pyat :

« Le Présidence [...] tendrait à résumer, à concentrer, à absorber tous les pouvoirs, à représenter, à personnifier, à incarner le peuple, à faire de la République une vraie monarchie. »¹⁸

On aborde là une question cruciale pour les républicains d'alors : si la représentation, au sens parlementaire, n'est pas rejetée, bien au contraire, y compris dans ses aspects les plus exclusifs, en revanche la représentation comme incarnation fait l'objet d'une grande défiance. Durant les débats, les exemples des monarchies parlementaires, mais aussi de l'Empire, reviennent régulièrement comme repoussoirs vis-à-vis d'un pouvoir incarné, fût-il électif. Cet aspect de l'argumentation républicaine est en particulier développé par Jules Grévy (qui ne fait pas partie de la Montagne), le 6 décembre, en défense de son amendement visant à ce que l'exécutif soit confié à un Président du conseil élu par l'Assemblée.¹⁹ La discussion continue le 7 octobre autour de l'amendement Grévy et de celui de Ferdinand Flocon et de Médéric Leblond en faveur de l'élection d'un Président de la République par l'Assemblée. L'amendement Grévy recueille 168 voix sur 801 votants, l'amendement Leblond 211 sur 813. Les socialistes, les Montagnards et une partie des républicains modérés ont voté les deux amendements, dessinant un front républicain en faveur d'un régime parlementaire. Des

¹⁷ Sur la représentation-incarnation et la représentation symbolique voir Yves Sintomer, « Les sens de la représentation politique : usages et mésusages d'une notion », *Raisons politiques*, vol. N° 50, n°2, 26 juin 2013, p. 13-34.

¹⁸ *Compte rendu des séances de l'Assemblée constituante*, vol. 4, Paris, Imprimerie de l'Assemblée nationale, p. 652.

¹⁹ *Ibid.*, p. 671.

systèmes d'élection directe sont proposés le 9 octobre, sans succès, et l'article 43 est finalement adopté par 627 voix contre 130 – là encore principalement des Montagnards, des socialistes et des républicains siégeant à gauche.

Dès lors, on comprend pourquoi la situation des républicains avancés est délicate après l'adoption de la Constitution – la Montagne s'est abstenue, certains socialistes, comme Proudhon, ont voté contre. Durant les débats, ils ont non seulement fait valoir la nécessité d'un régime parlementaire fort, mais ils ont aussi pris explicitement position contre la logique de représentation-incarnation inhérente à l'élection du président au suffrage universel direct. Dès lors, comme l'écrit le 20 novembre le journal socialiste *La République* dans un article intitulé « De l'élection du président », on pouvait penser qu'« opposés par principe à l'institution même de la présidence, », les républicains avancés allaient « se tenir à l'écart des élections »²⁰.

Ce n'est pas le choix fait par la Montagne. Immédiatement après le vote de la Constitution, le 7 novembre, les Montagnards lancent un journal, la *Révolution démocratique et sociale* et une association, la Solidarité républicaine. Un proche de Ledru-Rollin, Charles Delescluzes, est rédacteur en chef du journal et secrétaire général de l'association. Le 8 novembre, *La Révolution démocratique et sociale* publie un article sur la présidence. Tout en réitérant son refus de l'institution, Delescluzes soutient que « les démocrates-socialistes, s'ils sont révolutionnaires, ne peuvent ni ne doivent s'abstenir dans l'élection du président » ; il faut au contraire qu'ils « s'entendent comme un seul homme, pour porter leurs suffrages sur le citoyen qui leur paraîtra mériter les suffrages de la France entière »²¹. En revanche, une fois élu, le premier devoir du nouveau président sera d'obtenir une révision constitutionnelle supprimant la présidence. Le 9 novembre, plusieurs journaux, dont *La Révolution démocratique et sociale*, publient une « Déclaration au peuple » signée par 56 députés de la Montagne, imprimée par ailleurs sous forme d'affiche, véritable manifeste proclamant notamment l'unité du pouvoir et la subordination à l'Assemblée des fonctions exécutives²². Le 10 novembre, enfin, la « réunion Taitbout », du nom de la rue où se réunissent les députés de la Montagne, publie une déclaration qui réitère le refus de la présidence et appelle à voter

²⁰ *La République*, 20 novembre 1848.

²¹ *La Révolution démocratique et sociale*, 8 novembre 1848.

²² Archives nationales, AB/XIX/680.

pour Ledru-Rollin « qui le premier, avec le peuple, a proclamé la République et qui a organisé le suffrage universel » quand il était membre du Gouvernement provisoire et ministre de l'Intérieur²³. *La Réforme*, un journal fondé en 1843, organe principal des républicains avancés, qui dit vouloir soutenir « un adversaire de la présidence », prend immédiatement position en faveur de Ledru-Rollin, « ce fondateur de la République démocratique et sociale »²⁴. La machine électorale des démocrates-socialistes est lancée : autour de l'idée de République démocratique et sociale, les partisans de Ledru-Rollin tentent de réunir autour de sa candidature l'ensemble des républicains démocrates-socialistes.

La nécessité d'une candidature séparée

Mais cette union n'a pas lieu. Raspail est présenté comme candidat par les « socialistes purs²⁵ », qui se définissent comme les défenseurs authentiques de la République démocratique et sociale, par opposition à Ledru-Rollin. Cette candidature est le résultat d'un processus qui met en jeu non seulement Raspail, mais un ensemble d'acteurs issus des clubs et des corporations ouvrières. Au cours de ce processus, une conception spécifique de la représentation est développée, en rupture à la fois avec celle mise en œuvre dans les institutions républicaines nouvelles et avec celle de la Montagne.

Comme la candidature de Ledru-Rollin, celle de Raspail s'appuie sur une association, le Conseil central électoral des républicains démocrates et socialistes, formé à l'occasion des élections partielles du 17 septembre à partir des réunions électorales démocrates-socialistes parisiennes²⁶, et un journal, *Le Peuple*, fondé le 2 septembre. Les deux sont fortement liés : c'est dans les locaux du *Peuple* que le comité électoral tient ses réunions en septembre²⁷.

²³ *La Révolution démocratique et sociale*, 11 novembre 1848.

²⁴ *La Réforme*, 8 novembre 1848. Le soutien est réitéré le 10 novembre, appuyé sur la lecture du manifeste de la Montagne.

²⁵ Proudhon, *Idées révolutionnaires*, [1848], p. 122. L'expression est reprise par Blanqui dans son toast lu au banquet organisé le 3 décembre 1848 à Paris en faveur de la candidature Raspail. *Banquet des travailleurs socialistes*, Paris, Page, 1849.

²⁶ Le comité avait alors fait campagne pour Cabet, Thoré et Raspail. Voir par exemple l'affiche « Au peuple. Vive la République démocratique et sociale ! », dans AB/XIX/680. En novembre 1848, le comité électoral est dirigé par Edmond d'Alton-Shée, ancien pair de France converti aux idées révolutionnaires et ayant soutenu Ledru-Rollin au printemps, et par l'ancien insurgé de juin François Pardigon, secrétaire du comité.

²⁷ Proudhon, *Les Confessions d'un révolutionnaire pour servir à l'histoire de la Révolution de Février*, Antony, Tops/Trinquier, 1997 [1849], p. 164.

Lorsque *Le Peuple* est lancé, en septembre 1848, il entend être le point de rassemblement des députés socialistes, des anciens clubistes radicaux et des délégués des corporations. Comme l'écrit Rémi Gossez, ce journal joue « le rôle d'interprète de l'opinion ouvrière »²⁸ : c'est le journal le plus lu par les ouvriers (il tire à environ 20 000 exemplaires), et surtout il est directement lié aux organes de représentation des travailleurs, notamment parce que son gérant, Georges Duchêne, a représenté les typographes à la Commission du Luxembourg et est en septembre membre de la commission permanente des délégués des corporations, faisant du *Peuple* leur « organe officieux »²⁹. On retrouve, à la rédaction du *Peuple*, outre Georges Duchêne, Pierre-Joseph Proudhon, rédacteur en chef, un des seuls socialistes élus à l'Assemblée Constituante. Il a alors une position privilégiée parmi les socialistes : non seulement il est député, mais il est aussi rédacteur dans l'un des rares journaux ouvriers rescapés après l'insurrection de juin, le *Représentant du peuple*. En juillet, il avait le premier pris publiquement la défense des insurgés de juin, en faisant valoir qu'ils étaient en droit de se révolter dès lors que l'Assemblée trahissait les promesses de février³⁰. Les autres fondateurs du *Peuple* sont Charles Fauvéty, ancien directeur du *Représentant du peuple*, futur théoricien du gouvernement direct communaliste³¹ ; Jules Vinçard, artisan et chansonnier saint-simonien, directeur du journal ouvrier *La Ruche populaire* ; Alfred Darimon, le secrétaire de Proudhon ; Philippe Faure, un journaliste proche de Pierre Leroux ; Jérôme Langlois, journaliste ami de Proudhon ; et enfin Louis Vassbender, typographe lyonnais venu à Paris, ancien gérant du *Représentant du Peuple*.

Comme les partisans de Ledru-Rollin, ils refusent radicalement le principe même de la présidence. Ils font paraître début novembre un article de Proudhon, l'un des rares parlementaires ayant refusé de voter la Constitution, qui prend violemment position contre la présidence, en annonçant que si l'on demande au peuple de choisir un président, il donnera un

²⁸ Rémi Gossez, « Presse parisienne à destination des ouvriers, 1848-1851 », in *La presse ouvrière, 1819-1850 : Angleterre, États-Unis, France, Belgique, Italie, Allemagne, Tchécoslovaquie, Hongrie*, Jacques Godechot (dir), Bures-sur-Yvette, Essonne, Société d'histoire de la Révolution de 1848, 1966, p. 176.

²⁹ *Ibid.*, p. 178.

³⁰ Proudhon, « Au rédacteur en chef du *Représentant du peuple* », *Le Représentant du Peuple*, 6 juillet 1848.

³¹ Charles Fauvéty, Charles Renouvier *et al.*, *Gouvernement direct. Organisation communale et centrale de la République*, Paris, Librairie républicaine de la liberté de penser, 1851.

roi, et en prévoyant la victoire massive de Bonaparte³². Cependant, il décide de ne pas appeler à l'abstention, et l'article finit ainsi :

« À Dieu ne plaise que j'excite le peuple au mépris, pas plus qu'à l'émeute, pour ce chiffon de papier qu'il appelle aujourd'hui sa Constitution ! Et puisque nous sommes condamnés, de par la politique, à prendre parti sur cette ridicule question de la présidence, puisque nous avons la main forcée, à Dieu ne plaise que je conseille aux citoyens de rester dans l'inaction !... La politique l'a voulu : il faut voter ! Votons donc, non pour choisir, mais pour protester. »³³

L'idée d'un vote protestataire est donc posée. C'est la raison pour laquelle Ledru-Rollin n'est pas un bon candidat : même si la Montagne est officiellement contre le principe de la présidence, elle présente son chef, et accepte ainsi implicitement la logique présidentielle que le *Peuple* récuse comme monarchique. Les rédacteurs du *Peuple*, et au-delà les partisans de la République démocratique et sociale, veulent utiliser cet événement pour diffuser leurs idées, mais ils veulent aussi marquer leur refus de la procédure, ce qui suppose de développer un usage spécifique de l'élection :

« Entraînés, malgré nous, par la passion des partis, nous avons voulu alors, en choisissant un candidat, donner à notre suffrage une signification à part : nous avons voulu que notre candidat, candidat impossible, fût le symbole de toutes nos antipathies, comme de toutes nos aspirations. »³⁴

Ainsi, la solution, pour ces défenseurs d'un socialisme qui marque sa différence avec celui des partisans de Ledru-Rollin, est d'avoir un candidat non-candidat, un candidat dont la candidature serait elle-même une protestation contre l'institution présidentielle. Les socialistes purs ne veulent pas un candidat qui puisse être élu, mais c'est justement son impossibilité à être élu qui rend le candidat, paradoxalement, désirable. Proudhon pousse loin le paradoxe, en écrivant, le 29 novembre :

« Comment ne comprend-on pas que nous ne votons pas *pour* la présidence, mais CONTRE la présidence ; que si, par conséquent, nous pensions obtenir la majorité, au

³² Proudhon, « La présidence », *Le Peuple*, n° 2, s.d.

³³ *Ibid.*

³⁴ *Le Peuple*, 9 décembre 1848.

lieu de voter, au lieu de soutenir une candidature négative, nous proposerions l'abstention ? »³⁵

Le Peuple refuse de jouer le jeu des institutions, en en détournant les codes, ce qui est une attitude tout à fait distincte de celle des députés montagnards, qui veulent se faire maîtres des institutions pour dans un deuxième temps les transformer. Tout le problème des rédacteurs du *Peuple* est alors de trouver un candidat qui par lui-même représente un principe d'opposition à la présidence.

Raspail, un représentant paradoxal ?

Pourquoi Raspail ?

Le choix de Raspail se fait en parallèle du lancement de la campagne de Ledru-Rollin. L'annonce officielle de sa candidature a lieu lors d'une réunion publique qui se tient le 11 novembre 1848 à l'appel du Conseil central électoral des républicains démocrates et socialistes³⁶. Dans les jours précédents, ce comité électoral a contacté un certain nombre de personnalités dans l'optique de choisir un candidat unique pour la présidence : Pierre Leroux, Etienne Cabet, François Raspail, Auguste Blanqui, Armand Barbès, Louis Blanc, Albert, Ledru-Rollin, Marc Caussidière et Théophile Thoré. Le comité a demandé à chacun s'il acceptait de se présenter comme candidat de la République démocratique et sociale et, le cas échéant, de se rallier au candidat choisi par le comité. Pierre Leroux, Barbès, Blanqui, Albert, Caussidière et Thoré ont « décliné l'honneur qui leur était fait », et Ledru-Rollin n'a « pas voulu adhérer aux conditions de désistement », ce qui a laissé en lice Cabet, Raspail et Louis Blanc, parmi lesquels le comité a choisi Raspail. Le communiqué rapporte que « ce nom a été accueilli avec applaudissement : la décision du comité s'est trouvée ainsi ratifiée par les acclamations unanimes ». Dans les articles qui sont ensuite écrits en faveur de la candidature Raspail, la procédure est régulièrement rappelée, notamment pour mettre en avant le fait que Ledru-Rollin s'est lui-même mis au ban des véritables démocrates-socialistes, en refusant de

³⁵ *Le Peuple*, 24 novembre 1848.

³⁶ Le récit en est fait dans un communiqué du Conseil central électoral des républicains démocrates et socialistes, signé par Pardigon, reproduit notamment dans *Le Populaire*, 12 novembre 1848.

se soumettre à la règle commune, signe d'un attachement aux questions de personnes incompatible avec la République démocratique et sociale et avec le refus de la présidence.

Les raisons du choix de Raspail parmi les trois candidats potentiels sont révélatrices de la signification que le comité électoral entend donner à cette candidature. Raspail est un républicain de la veille, il a été au cœur des événements du printemps 1848, il est maintenant en prison, ce qui ne l'a pas empêché d'être élu député en septembre avec 70 000 voix à Paris, et d'avoir recueilli 30 000 voix à Lyon, où il avait été désigné par le Comité électoral des républicains démocrates du Rhône³⁷. Après son élection, il reste en prison sur décision de l'Assemblée qui valide l'élection mais autorise la continuation des poursuites et donc son maintien en détention³⁸. Il a aussi pris position très tôt contre la présidence, ou plus exactement pour une conception de la présidence explicitement antimonarchique. Le 12 mars 1848, il avait ainsi écrit :

« La République que nous avons rêvée (et notre rêve va être une réalité) ne sera pas une République de *trôneurs* et de *sinécuristes*. Les emplois seront des devoirs et non des dignités [...] ; et le président, simple manivelle du rouage administratif, dira souvent à un plus fortuné que lui : *Voulez-vous de ma place ?* »³⁹

Comme le dit le « Manifeste électoral » du *Peuple* du 15 novembre, la candidature de Raspail à la présidence est « une protestation vivante contre la présidence »⁴⁰. Cependant, le raisonnement pourrait dans une certaine mesure s'appliquer aussi à Cabet, qui s'est toujours tenu à l'écart des instances gouvernementales, qui a pris position dès le 15 octobre contre l'existence d'un président de la République, le décrivant comme « une espèce de monarque », et qui a pointé la nécessité de planter « le drapeau de la République démocratique et sociale [...] au milieu de l'élection générale »⁴¹. De même, Louis Blanc, en exil à Londres, sollicité

³⁷ A ce sujet, voir la « Lettre du Citoyen F.V. Raspail, Représentant du Peuple, Aux Citoyens Electeurs de la Seine, Merci ! », qui pousse les travailleurs à l'action pacifique et à l'association. Archives nationales AB/XIX/680. Pour Lyon voir *Le Peuple souverain, journal de Lyon*, n° 162, 17 septembre 1848. Largement majoritaire à Lyon et à la Guillotière, Raspail était en revanche battu dans le reste du département du Rhône (voir *La Tribune lyonnaise*, n° 18, octobre 1848).

³⁸ *Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale*, vol. 4, p. 279-296. Raspail dépose un recours pour « être conduit chaque jour à l'Assemblée nationale, afin d'y exercer son mandat de Représentant du Peuple », ce qui est refusé par le ministre de la Justice. Archives nationales, BB³⁰ 333. Il sera déchu de son mandat en mai 1849 après son procès par la Haute Cour de justice de Bourges ; sur la procédure de déchéance, voir Archives nationales, C//908.

³⁹ *L'Ami du peuple*, 12 mars 1848.

⁴⁰ *Le Peuple*, 15 novembre 1848.

⁴¹ *Le Populaire*, 15 octobre 1848.

par les anciens délégués du Luxembourg pour être candidat, a développé un discours tout à fait en accord avec les idées du comité électoral⁴².

La justification du choix de Raspail, plutôt que Cabet ou Louis Blanc, peut être trouvée dans l'explication que *le Populaire*, organe des communistes icariens, donne au rejet de la candidature de Cabet :

« Les Icariens désiraient porter le citoyen Cabet, et ils sont assez nombreux et assez influents pour avoir eu des chances de candidature ; c'était du moins une manifestation qu'ils considéraient comme éminemment utile ; mais quelques Socialistes ayant prétendu qu'il serait impolitique d'élire un chef d'école et de secte, surtout quand il annonçait son prochain départ, les Icariens furent les premiers à sacrifier leurs sentimens et leurs intérêts au besoin d'union et d'unité, et à donner leurs voix à Raspail, qui fut alors unanimement élu candidat Socialiste, tandis que Ledru-Rollin persiste dans sa candidature personnelle soutenu par les anciens démocrates politiques, qui nomment un second comité électoral. »⁴³

La raison avancée pour le refus de Cabet, qui peut être étendue à Louis Blanc, est que ce sont l'un et l'autre les chefs de file de mouvements organisés, de « sectes » socialistes, pour reprendre le vocabulaire de l'époque. En cela, non seulement leur candidature risque de rencontrer l'opposition d'autres chefs de secte, mais il ne représentent qu'imparfaitement le principe anti-gouvernemental, alors que Raspail n'a jamais eu de parti. Au contraire, ce que l'on observe dans son activité de 1848, c'est le refus d'être un chef de parti, quand bien même il aurait pu l'être. Il est par ailleurs explicitement opposé au principe gouvernemental, et ce de longue date. Ainsi, dès le 28 février 1848, il avait écrit :

« En 1848, le peuple souverain est devenu majeur, pour exercer sa souveraineté dans toute la plénitude de ses droits et de sa force ; et que nul n'ose prétendre s'en constituer le tuteur. »⁴⁴

Cette conception anti-gouvernementale de la représentation ne date pas de 1848. Elle est au cœur de ses discours sous la monarchie de Juillet, et même de sa pratique de la médecine,

⁴² Lettre datée du 15 novembre 1848, reproduite dans *La République*, 15 novembre 1848.

⁴³ *Le Populaire*, 19 novembre 1848. Le « second comité électoral » mentionné fait référence au Congrès national électoral créé par les partisans de Ledru-Rollin pour montrer que cette candidature a été autorisée par une procédure formelle.

⁴⁴ *L'Ami du Peuple*, 28 février 1848.

reposant sur le développement de l'hygiène et de l'automédication⁴⁵. Il s'agit pour Raspail d'éclairer le peuple, mais de l'éclairer uniquement pour lui permettre d'être son propre maître, de la même façon qu'il faut le soigner uniquement pour l'aider à être son propre médecin – comme il l'écrit à de nombreuses reprises, il cherche à apprendre à ses malades à « se passer de moi »⁴⁶. Ce télescopage entre Raspail comme homme politique et Raspail comme médecin, nourri de l'opposition entre sa vertu et le charlatanisme de ses ennemis dans les différents champs, revient régulièrement dans les appels à voter pour lui⁴⁷. En tant qu'élu, que démystificateur et que médecin des pauvres, Raspail cumule donc plusieurs titres de légitimité, tout en restant en permanence à l'écart de la politique comme domaine du pouvoir⁴⁸.

Raspail, incarnation de la République démocratique et sociale

La logique symbolique de la représentation-incarnation joue ici à plein : il est bien un symbole, une incarnation, mais selon un principe opposé à l'incarnation de type monarchique mise en œuvre par l'élection présidentielle. Ce dernier point est fondamental pour comprendre le projet des démocrates-socialistes rassemblés autour du *Peuple* : il ne s'agit pas simplement de protester contre la présidence (car alors il suffirait de s'abstenir), mais bien de retourner l'élection contre le régime, de détourner le principe d'incarnation au service d'un autre but. En effet, il faut bien voir que la candidature Raspail est certes une candidature de protestation, mais ce n'est pas une candidature pour rien. Elle s'intègre dans un programme révolutionnaire, celui de la constitution, autour notamment du journal *Le Peuple*, d'une organisation socialiste et ouvrière la plus large possible, pouvant jouer un rôle moteur dans

⁴⁵ Jacques Poirier et Claude Langlois (dir), *Raspail et la vulgarisation médicale*, Paris, Vrin, 1988.

⁴⁶ Cette formule revient dans toutes les éditions de son *Manuel annuaire*. Voir par exemple François-Vincent Raspail, *Manuel annuaire de la santé*, Paris, 1846, p. 109.

⁴⁷ *Le Peuple constituant*, 17 novembre 1848.

⁴⁸ Cette image d'extériorité par rapport à la politique, sur laquelle Raspail et ses partisans jouent, a pu amener à d'importants contresens sur son action et sur la réception de ses candidatures successives en 1848. Ainsi, pour l'historien Francis Démier, « le vote de Raspail exprime un refus des clivages politiques exacerbés par la révolution de 1848 » et Raspail est « un défenseur de la “République des illusions” de l'esprit de 1848 » (« Démocratie politique et démocratie culturelle chez Raspail de la révolution de 1830 à la révolution de 1848 », in *Raspail et la vulgarisation médicale*, Jacques Poirier et Claude Langlois (dir), Paris, Vrin, 1988, p. 51- 52).

l'émancipation directe des travailleurs par eux-mêmes. D'une certaine façon, ce n'est pas le *Peuple* qui est au service de Raspail, c'est Raspail qui est au service du projet porté par les partisans de la République démocratique et sociale. Ce que fait Raspail, ce n'est pas seulement donner une audience aux idées des démocrates-socialistes, c'est aussi créer un nouveau sujet politique, accomplir, par sa position de porte-parole, un acte de subjectivation⁴⁹. Celui qui vote pour Raspail accomplit quelque chose qui se situe sur un autre plan que l'achat du journal *le Peuple* : il se positionne comme citoyen-électeur, et c'est en tant que tel qu'il devient partie prenante d'un sujet politique, ceux qui sont contre la présidence et pour la République démocratique et sociale. C'est ce qui ressort de l'article du 9 novembre :

« Mais ce n'est pas tout de porter l'idée sociale : il faut travailler à sa réalisation. Nous ne voulons pas, nous, que tant de fatigues éprouvées dans cette lutte libéricide de la présidence soient perdues pour la cause socialiste. Que d'autres se réjouissent d'avoir fait passer leur homme : pour nous, nous ne devons pas oublier que sous un nom d'homme nous ne glorifions que l'idée. Travailleurs, en votant pour Raspail, vous prêtez serment à la cause socialiste ; vous jurez haine aux exploiters aussi bien qu'aux tyrans ; vous vous engagez, comme les preux du moyen-âge, à vous secourir les uns les autres ; vous formez une alliance offensive et défensive contre la misère. En votant pour Raspail, vous promettez de servir de tous vos moyens la cause démocratique et sociale : sans cela, à quoi servirait de voter, puisque vous ne voulez pas de la présidence ? »⁵⁰

Ainsi, voter pour Raspail, c'est se rallier explicitement à l'idée qu'il représente, c'est-à-dire à la République démocratique et sociale, un ralliement qui, du fait de la majesté de l'acte électoral, peut fonctionner comme un serment. On le voit, il ne s'agit pas ici de faire jouer un pur refus de l'élection : au contraire, le principe de représentation à l'œuvre est détourné de son but – donner à la République un président – pour fonder un nouveau sujet politique. Cette fondation n'est d'ailleurs pas simplement symbolique, elle prend concrètement la forme d'un appel à constituer une association nouvelle :

« Que chacun de vous, après avoir déposé son bulletin dans l'urne, écrive sur un registre préparé à cet effet par les comités électoraux, son nom, sa profession, son domicile, le nombre de têtes dont se compose sa famille, et celui des ouvriers, apprentis ou compagnons qu'il occupe. Que ce recensement soit la première base de notre

⁴⁹ Pierre Bourdieu, « Délégation et fétichisme politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°52-53, 1984.

⁵⁰ *Le Peuple*, 9 décembre 1848.

organisation démocratique et sociale [...]. Citoyens, votez pour Raspail, et inscrivez vous immédiatement pour la sainte croisade. Nous porterons à votre connaissance notre plan général de bataille. »⁵¹

Le propos est aussi clair que possible : la candidature Raspail crée un sujet politique unifié, recensé, organisé, prêt à la bataille, et qui doit être le plus large possible.

La réception de la candidature Raspail

Cette candidature ne fait cependant pas l'unanimité, y compris chez les socialistes et chez les ouvriers organisés. La discussion s'engage d'abord dans la presse. Les communistes icariens, on l'a vu, se rallient à sa candidature, tout en rappelant leur préférence pour Cabet⁵². A l'inverse, le journal ouvrier *L'Atelier*, proche des républicains modérés du *National*, pour qui la menace principale est Louis-Napoléon Bonaparte, enjoint ses lecteurs à voter pour Cavaignac, mais c'est une position assez rare dans les publications ouvrières ou socialistes. Beaucoup de journaux appellent à se rallier à Ledru-Rollin, notamment les fouriéristes de la *Démocratie pacifique*⁵³. Si la *Démocratie pacifique* n'accorde que peu de place à la question de la présidence⁵⁴, les partisans de Ledru-Rollin, en particulier *La Révolution sociale et démocratique*, ont une position plus ferme et consacrent une part importante de leurs colonnes à combattre les candidatures de Cavaignac et de Raspail. Une polémique très vive s'engage, à partir de la mi-novembre, entre *La Révolution sociale et démocratique* et *Le Peuple*, notamment parce que Proudhon y présente les députés de la Montagne comme des réactionnaires et des faux socialistes, ce qui vaut à Proudhon d'être dénoncé comme « le pire ennemi de la République »⁵⁵. Au-delà de Proudhon, *La Révolution sociale et démocratique* met régulièrement en avant le fait que le comité électoral qui a nommé Raspail reposait sur une base trop peu étendue et limitée à Paris, contrairement au comité électoral qu'ils ont eux-mêmes constitué ensuite. Ils relaient au fil des numéros l'ensemble des appels à voter pour

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Le Populaire*, 3 décembre 1848.

⁵³ *Démocratie pacifique*, 10 décembre 1848.

⁵⁴ Jonathan Beecher, *Victor Considerant: grandeur et décadence du socialisme romantique*, Dijon, les Presses du réel, 2012, p. 309-312

⁵⁵ *La Révolution démocratique et sociale*, 7 décembre 1848.

Ledru-Rollin venus de la presse, des comités électoraux des départements, des corporations ouvrières ainsi que de personnalités démocrates-socialistes. D'autres, comme le journal *La République*, maintiennent jusqu'au bout une position équilibrée, appelant à voter indifféremment pour l'un des deux candidats protestant contre l'institution présidentielle⁵⁶.

On retrouve une diversité semblable dans les réunions publiques qui ont lieu en novembre-décembre. Durant cette période, les banquets se multiplient, dans la lignée des campagnes d'opposition sous la monarchie de Juillet. Comme sous les monarchies parlementaires, ces événements, qui réunissent souvent plus d'un millier de convives, permettent de contourner la législation sur les associations et les attroupements, qui s'est considérablement durcie après la manifestation du 15 mai puis l'insurrection de juin. Des personnalités sont invitées à y porter des toasts qui sont autant de discours politiques. Si certaines de ces réunions sont exclusivement consacrées au soutien d'un candidat démocrate-socialiste, d'autres voient coexister des orateurs des deux camps, unis par la défense de la République démocratique et sociale. Il en va de même dans les clubs qui ont résisté à l'épuration consécutive aux événements du printemps. Pour prendre un exemple, le Club de la Révolution, qui a joué un rôle central, sous la présidence de Barbès, de mars à mai 1848, apparaît divisé entre partisans de Ledru-Rollin et de Raspail, ce qui amène la direction à conclure « qu'alors même que la fusion ne pourrait s'accomplir, les partisans de l'une ou l'autre candidature formeraient toujours une manifestation éclatante de l'opinion socialiste, puisque tous, quelque soit le guidon particulier sous lequel ils s'enrôlent, suivent la bannière de la République démocratique et sociale »⁵⁷. Enfin, les comités électoraux démocrates-socialistes locaux, à Paris et dans les départements, se prononcent pour l'un ou l'autre candidat selon leurs préférences, s'en remettent à la liberté des électeurs, voire tirent au sort⁵⁸.

Un échec électoral

⁵⁶ *La République*, 10 décembre 1848.

⁵⁷ *La République*, 19 novembre 1848.

⁵⁸ AD Val-de-Marne 69 J 8.

Cependant, l'épreuve électorale tranche massivement en faveur de Ledru-Rollin. Celui-ci recueille 371 431 voix parmi l'ensemble des électeurs, contre 36 964 pour Raspail⁵⁹, qui agrège donc deux fois moins de votes sur son nom au niveau national qu'il ne l'avait fait, en septembre, dans le seul département de la Seine – mais c'était alors un scrutin plurinominal⁶⁰. Ainsi, parmi l'ensemble des 408 395 voix démocrates-socialistes, Raspail ne pèse qu'environ 9 %. Cependant, ce résultat dissimule de grandes disparités locales. En effet, les voix obtenues par Raspail sont fortement concentrées : plus des deux tiers viennent de deux départements, la Seine (43 % de ses votes au niveau national) et le Rhône (26 %)⁶¹. La géographie du vote Raspail est en cela tout à fait spécifique, différente de celle du vote Ledru-Rollin, qui révèle pour sa part l'existence d'un républicanisme démocrate-socialiste rural – ce qui sera confirmé durant les élections législatives de mai 1849, montrant l'existence d'un vote « de gauche » très durable dans les campagnes du Centre, de la vallée de la Saône et du

⁵⁹ Ces chiffres sont ceux, officiels, donnés par *Le Moniteur* du 22 décembre 1848, et ne comptabilisent pas les voix d'Algérie. Ils diffèrent sensiblement de ceux que j'ai reconstitués à partir des procès-verbaux par département : 372 984 voix pour Ledru-Rollin et 36 869 pour Raspail. Les chiffres officiels sont utilisés pour les calculs nationaux, les chiffres par départements pour les calculs locaux. Pour le détail des résultats, voir l'article original dans la *Revue française de science politique*, vol. 64, n° 5, 2014, p. 896-901.

⁶⁰ L'établissement des résultats de la candidature Raspail a été fait à partir de la série « Elections et votes » des Archives nationales, cotes B II 958-1046. Les résultats publiés dans la presse d'époque ou par les pouvoirs publics, généralement utilisés par les historiens, ne conviennent pas à un décompte précis des voix de Raspail, souvent trop peu nombreuses par département pour avoir été publiées. Exceptionnellement, j'ai utilisé *La Presse* comme source pour vérifier/compléter des résultats absents ou illisibles dans les archives.

⁶¹ Le troisième pôle est la Haute-Loire, où Raspail recueille 2538 voix, 5,94 % des voix, 6,9 % de son total de voix national. Ce résultat est presque entièrement dû au vote exceptionnel du canton de Brioude, qui accorde 1918 voix à Raspail sur 3374 votants (56,85 %), en particulier la première section, 1289 voix sur 1860 (69,3 %). C'est le seul canton de France où Raspail obtient une majorité, sans qu'il n'y ait d'explication évidente, Raspail n'ayant eu à ma connaissance aucun lien direct avec Brioude. Le fait est relevé, sans être analysé, dans « L'élection présidentielle de 1848 dans l'arrondissement de Brioude », *Almanach de Brioude et de son arrondissement*, 1947, p. 59-60. Ce fait doit être mis en relation avec la situation politique exceptionnelle de Brioude dans le département : c'est un « secteur rouge » dans un département majoritairement conservateur (voir Auguste Rivet, *La vie politique dans le département de la Haute-Loire de 1815 à 1974*, Le Puy, Editions des Cahiers de la Haute-Loire, notamment p. 72 et p. 500-511). Pour rendre compte du choix de Raspail, les historiens locaux interrogés pointent vers un rôle probable de Jules Maigne, maire en mai-juin 1848, et surtout d'Amédée Martinon de Saint-Ferréol, responsable du club de Brioude, tous deux républicains et anticléricaux. Dans ses mémoires, ce dernier cite un long manifeste, signé « Au nom des démocrates de Brioude, Moulin, cultivateur ; Amédée St-Ferréol, membre du conseil général ; Béraud, ouvrier ; Quintin, ancien soldat de l'empire ». Ce manifeste appelle sans ambiguïté à voter pour Raspail, « un républicain qui tue la présidence ». (Amédée Saint-Ferréol, *Mes Mémoires*, tome II, Brioude, Imprimerie D. Chouvet, 1888, p. 145-149). Contrairement à ce qui a lieu à Paris ou à Lyon, le vote Raspail à Brioude n'est donc pas l'ébauche d'un vote de classe, mais bien plutôt le reflet de l'influence locale d'un notable rouge qui fait le choix, exceptionnel dans les départements, de soutenir Raspail plutôt que Ledru-Rollin.

Rhône, de certains départements méditerranéens et alsaciens⁶²... Ainsi, alors que Ledru-Rollin obtient plus de 20 % des voix dans l'Allier, les Bouches-du-Rhône, le Lot-et-Garonne, et les Pyrénées orientales, Raspail y fait respectivement 0,01 %, 0,19 %, 0,01 % et 0,04 %. De toute évidence, les déterminants du vote Raspail ne sont pas les mêmes que ceux du vote Ledru-Rollin. Pour en rendre compte, il est nécessaire de passer à l'analyse des résultats au niveau local.

De ce point de vue, une attention particulière doit être accordée aux résultats du département de la Seine, qui regroupe les douze arrondissements de Paris et huit circonscriptions de banlieue. Raspail y recueille 15 871 voix. Rapportées aux 341 829 votants, c'est peu : 4,64 %. Mais c'est près de dix fois mieux qu'au niveau national, et ces votes constituent 43 % de son total de voix. Si l'on s'en tient à Paris intra-muros, il monte à 5,31 % des voix. Là où Raspail réalise son plus mauvais score du département, dans la section de Vincennes, il est néanmoins au-dessus de son niveau national, avec 0,59 % des voix ; et il atteint 10,9 % dans le 4^{ème} arrondissement de Paris (l'actuel 1^{er} arrondissement, un quartier très populaire à l'époque). Surtout, le rapport de forces au sein des démocrates-socialistes est tout à fait différent dans le département qu'au niveau national. Si nationalement Raspail agrège sur son nom 9,07 % des voix de gauche, ce pourcentage passe à 37,33 % au niveau du département de la Seine ; Raspail dépasse même Ledru-Rollin en voix dans les cantons de Sceaux et de Villejuif – ce qui est certainement dû à son ancrage local à Montsouris, dans la banlieue sud. Dans l'arrondissement de Paris où les démocrates-socialistes font le meilleur score, le 4^{ème}, Raspail emporte quasiment la moitié des voix. Cependant, il n'y a pas de corrélation directe (dans un sens ou un autre) entre le résultat des démocrates-socialistes et le poids de Raspail parmi eux : dans le très bourgeois 1^{er} arrondissement, autour des Champs-Élysées, qui ne vote démocrate-socialiste qu'à 7,83 %, Raspail emporte 41,25 % des voix de gauche. De ce point de vue, ce n'est pas tant le résultat des démocrates-socialistes qui est exceptionnel dans le département de la Seine (12,44 % contre 5,57 % au niveau national, ce qui le met simplement en douzième position des départements votant le plus à gauche) que le poids du vote Raspail dans ce résultat, quatre fois plus élevé qu'au niveau national.

⁶² Jacques Bouillon, « Les démocrates-socialistes aux élections de 1849 », *Revue française de science politique*, vol. 6, n°1, 1956, p. 70-95. On utilise ici l'expression vote « de gauche » pour qualifier les votes se portant sur des membres de l'extrême gauche (en l'occurrence Ledru-Rollin et Raspail).

A cet égard, la situation à Lyon est encore plus extrême. Dans le département du Rhône, les démocrates-socialistes attirent 8,55 % des suffrages ; mais parmi ceux-ci, près de 80 % sont dus à Raspail, qui réalise 6,72 %, contre seulement 1,84 % pour Ledru-Rollin. Si l'on s'en tient à Lyon seul, Raspail fait 14,78 %, et Ledru-Rollin 2,75%. Enfin, si l'on se concentre sur les sept sections de la Croix-Rousse, réparties dans les 3^{ème} et 4^{ème} cantons de Lyon, on arrive à un résultat de 28,61 % pour Raspail et 2,63 % pour Ledru-Rollin. Ainsi le vote Raspail est non seulement un vote urbain, mais il apparaît particulièrement concentré dans les quartiers ouvriers, et en premier lieu sur la colline de la Croix-Rousse, là où les canuts lyonnais avaient initié les insurrections de 1831 et 1834. Raspail fait un triomphe (relatif) à Paris et à Lyon, dans les bastions des ouvriers de métier organisés qui ont commencé à construire une identité et un projet politique propres à partir de la révolution de 1830⁶³. Alors que le vote Ledru-Rollin (comme le vote démocrate-socialiste en 1849) est un vote populaire, qui rassemble une partie des travailleurs urbains et des petits paysans indépendants du Centre et du Midi, on peut voir dans le vote Raspail l'ébauche d'un phénomène tout à fait différent. Il s'agit des prémisses d'un vote ouvrier, au sens d'un vote de classe, si l'on entend par « classe » non pas seulement des personnes réunies par une certaine position dans les rapports de production, mais aussi le groupe résultant d'un travail d'« unification symbolique »⁶⁴. De ce point de vue, la candidature Raspail, loin d'être un échec complet, peut être vue comme une étape dans la construction symbolique de la classe ouvrière.

Si son faible score a conduit la candidature de Raspail à être ignorée par l'historiographie, l'analyse de sa genèse, de sa mise en œuvre et de sa réception se révèle riche d'enseignements, en particulier dans une perspective de sociologie historique du politique. Ce que met en jeu cette candidature, c'est rien moins que les institutions de la République et le rapport que le mouvement ouvrier naissant entretiennent avec elles – avec à

⁶³ Bernard H. Moss, *Aux origines du mouvement ouvrier français : le socialisme des ouvriers de métier, 1830-1914*, Paris, les Belles lettres, 1985 [1976]. William Hamilton Sewell, *Gens de métier et révolutions : le langage du travail, de l'Ancien régime à 1848*, Paris, Aubier-Montaigne, 1983 [1980].

⁶⁴ Luc Boltanski, « Les systèmes de représentation d'un groupe social : les "cadres" », *Revue française de sociologie*, vol. 20, n°4, 1979, p. 633.

l'horizon l'enjeu de la définition de ce qu'est la politique. En effet, la candidature Raspail est à l'intersection de trois mouvements de plus longue durée. D'abord, le triomphe de l'élection et des institutions du gouvernement représentatif parmi les républicains avancés : l'échec de la candidature de Raspail par rapport à celle de Ledru-Rollin marque la victoire (incomplète) de ceux pour qui le socialisme est compatible avec la participation aux luttes électorales, y compris lorsqu'il s'agit de désigner un monarque. Deuxièmement, comme autre face du même processus, la candidature Raspail est une étape dans le détachement progressif d'une partie des socialistes vis-à-vis de la politique institutionnelle : ce qu'incarne Raspail, c'est un geste de rupture, au profit d'une stratégie d'autonomie et d'investissement d'une autre sphère que l'on appellera bientôt le mouvement social. Enfin, cette candidature s'inscrit dans la lutte plus longue entre conceptions antagonistes de la représentation politique. Cristallisée d'abord au printemps 1848, l'opposition entre la République modérée et la République démocratique et sociale se précise, s'infléchit et se complique à l'épreuve de l'élection présidentielle et de la représentation-incarnation qu'elle met en jeu. Les démocrates-socialistes se divisent sur la façon d'hériter de la conception de la République développée sous la monarchie de Juillet et au printemps 1848. La Montagne et les partisans de Ledru-Rollin, en acceptant de se plier aux règles de l'élection présidentielle tout en disant en refuser le principe, achèvent la conversion à la politique institutionnelle et électorale amorcée les mois précédents. Néanmoins, les résultats de l'élection puis le coup d'état les persuadent pour longtemps des dangers de la représentation-incarnation et de l'importance de garder un contrôle parlementaire sur l'exécutif. Face à eux, les partisans de la candidature de Raspail utilisent une stratégie diamétralement opposée : utiliser la représentation-incarnation pour marquer un refus des institutions et appeler à la constitution d'une autre politique, séparée, fondée sur la conception de la représentation et de la citoyenneté qui a échoué en juin. Ce sont deux républicanismes, et peut-être deux gauches, qui trouvent là, sinon leur acte de naissance, du moins une épreuve centrale dans le processus de leur constitution.